



# Rapport d'activité

---

**2014**



**RECEF**  
*Réseau des compétences  
électorales francophones*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>LE MOT DU PRÉSIDENT.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION DU RECEF .....</b>	<b>7</b>
1.1 LE RÉSEAU DES COMPÉTENCES ÉLECTORALES FRANCOPHONES.....	7
1.2 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU RECEF .....	7
1.3 DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DU NOMBRE DE MEMBRES.....	8
1.4 UN APPUI FINANCIER DE NOS PARTENAIRES ET UN ENGAGEMENT DES MEMBRES.....	9
1.5 SOMMAIRE FINANCIER DE L'ANNÉE 2014 .....	10
1.6 L'ADMINISTRATION DU RECEF PAR LE BUREAU.....	11
<b>CHAPITRE 2 : LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE ÉLECTORALE ET DE SOUTIEN AUX PROCESSUS ÉLECTORAUX.....</b>	<b>13</b>
2.1 DES ACTIVITÉS EN CROISSANCE ET DES MOYENS FINANCIERS LIMITÉS .....	13
2.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RECEF ET SÉMINAIRE INTERNATIONAL D'ÉCHANGES SUR LA CONSOLIDATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS.....	14
2.3 PROGRAMME D'ÉCHANGES ET D'IMPRÉGNATION DES PROCESSUS ÉLECTORAUX À L'OCCASION DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES QUÉBÉCOISES 2014 .....	17
2.4 PARTICIPATION AUX JOURNÉES DES RÉSEAUX INSTITUTIONNELS DE LA FRANCOPHONIE.....	18
2.5 PROGRAMME D'ÉCHANGE LORS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014.....	19
2.6 SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE LEADERSHIP ET LA GESTION DES CONFLITS POUR LES ACTEURS ÉLECTORAUX (LEAD).....	20
2.7 LES ÉCHANGES D'EXPERTISES ENTRE LES MEMBRES ET LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE L'OIF.....	22
<b>CHAPITRE 3 : LES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT, LES PUBLICATIONS, LES PARTENARIATS ET LES DISTINCTIONS.....</b>	<b>23</b>
3.1 LE SITE WEB DU RECEF ET LE RAYONNEMENT DU SAVOIR ÉLECTORAL FRANCOPHONE .....	23
3.2 TRADUCTION DE L'ANGLAIS VERS LE FRANÇAIS DE CHAPITRES DE L'ENCYCLOPÉDIE DU RÉSEAU DU SAVOIR ÉLECTORAL ACE.....	24
3.3 PUBLICATION DU GUIDE PRATIQUE POUR LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT CIVIL, DES LISTES ÉLECTORALES ET LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES .....	25
3.4 PUBLICATION DU RAPPORT SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL D'ÉCHANGES SUR LA CONSOLIDATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ORGANISMES DE GESTION DES ÉLECTIONS.....	26
3.5 DÉCORATION DE L'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE MADAGASCAR.....	27
<b>LES PERSPECTIVES D'AVENIR .....</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXE : LA DÉCLARATION DU RECEF À BAMAKO .....</b>	<b>31</b>



## LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport d'activité 2014 du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF).

Notre réseau s'est consolidé durant l'année 2014, qui a été la plus active de la jeune histoire du RECEF.

L'année a commencé en force dès le mois de janvier avec la tenue de la 2<sup>e</sup> Assemblée générale du réseau et du *Séminaire international d'échanges sur la consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections*, qui a fait l'objet d'une publication du RECEF à l'automne 2014.

Ce fut un réel honneur de recevoir mes confrères francophones chez moi à Bamako, après une année 2013 marquant le retour de la démocratie au Mali.

Le RECEF a innové en offrant à ses membres deux programmes d'échanges et d'imprégnation des processus électoraux. Le premier s'est déroulé à Québec, à l'occasion des élections générales québécoises du 7 avril et le deuxième, à Paris, à l'occasion des élections européennes du 25 mai 2014.

Plusieurs membres du réseau ont également participé activement aux *Journées internationales des réseaux institutionnels de la Francophonie* les 20 et 21 mai à Paris. C'est lors de cet événement que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a publié le *Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*, qui a été rédigé en partie par notre réseau.

En matière de formation, le RECEF s'est à nouveau associé au Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES) et à l'École de formation électorale en Afrique centrale (EFEAC) en offrant à ses membres, du 5 au 7 novembre 2014, un séminaire de formation portant sur le *Leadership et la gestion des conflits pour les acteurs électoraux*.

Au nom de tous les membres du réseau, je tiens à remercier sincèrement l'OIF, cette formidable institution internationale qui est à l'origine de la création du RECEF et qui appuie inconditionnellement ses activités, en plus de travailler avec cœur en faveur de la consolidation des processus électoraux dans l'espace francophone.



*Le président du RECEF, le Général Siaka Sangaré,  
Délégué général aux élections du Mali*

Cette relation de confiance et d'amitié entre l'OIF et le RECEF est redevable à tous les artisans des deux institutions qui travaillent quotidiennement ensemble.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Siaka Sangaré', with a stylized flourish at the end.

Général Siaka Sangaré  
Délégué général aux Élections du Mali  
et président du Réseau des compétences électorales francophones

## CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION DU RECEF

Le rapport d'activité 2014 du RECEF couvre l'année financière du RECEF, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

### 1.1 Le Réseau des compétences électorales francophones

Le RECEF est un regroupement international d'administrateurs d'élections de l'espace francophone qui a été créé en août 2011 à Québec. Le RECEF a pour principale mission de favoriser la tenue régulière de scrutins libres, fiables et transparents.

Pour atteindre ce but, il s'emploie notamment à :

- soutenir ses membres, contribuer à leur professionnalisation et à leur développement, et à les accompagner dans la mise en place d'institutions électorales pérennes, neutres, autonomes et indépendantes;
- favoriser le professionnalisme par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques;
- promouvoir la pleine participation des citoyens aux scrutins;
- encourager la recherche relative aux élections;
- établir et approfondir des partenariats avec toute institution ayant des fins compatibles avec celles du RECEF;
- réfléchir aux nouveaux enjeux électoraux et aider les membres à y faire face.

### 1.2 Le secrétariat général du RECEF

Le siège social et le secrétariat général du RECEF sont situés dans les bureaux du Directeur général des élections du Québec (DGEQ), à l'adresse suivante :

Édifice René-Lévesque  
3460, rue de La Pérade  
Québec (Québec) G1X 3Y5  
CANADA

Afin de mener à bien les activités du secrétariat général du RECEF, le DGEQ a désigné un membre de son personnel pour coordonner les activités du réseau. De plus, il a demandé à l'ensemble du personnel du DGEQ de fournir son expertise au service du RECEF, lorsqu'elle est requise. À cet effet, la contribution des employés du DGEQ a été importante dans différents domaines, comme l'administration courante, les

communications, l'informatique, la gestion financière, la traduction de documents, ainsi que dans les relations avec les partenaires, la recherche de financement et la coordination des activités du réseau.

Le travail effectué par des employés du DGEQ, pour le soutien des activités du secrétariat général du RECEF, est estimé à 355 jours de travail pour l'année 2014. Cela représente une contribution en ressources humaines estimée à près de 127 500 dollars canadiens<sup>1</sup>.

### **Une retraite méritée et une nouvelle secrétaire générale**

L'année 2014 a été une année de transition pour le poste de secrétaire général du RECEF. Depuis sa création en août 2011, le poste de secrétaire général du RECEF était assumé par le directeur général des élections du Québec, M. Jacques Drouin, qui a pris sa retraite le 11 juillet 2014. Le RECEF tient à remercier M. Drouin pour son sincère engagement envers le développement de la démocratie dans l'espace francophone depuis 25 ans.

M<sup>e</sup> Lucie Fiset est directrice générale des élections du Québec depuis le 12 juillet 2014. Elle a été nommée pour une période de six mois, mandat qui a été renouvelé en décembre 2014 jusqu'au 11 juillet 2015. À son entrée en fonction, M<sup>e</sup> Fiset a entériné la décision de M. Drouin de désigner Madame Catherine Lagacé, son adjointe et secrétaire générale du DGEQ, pour agir à titre de secrétaire générale par intérim du RECEF. Cette désignation de Madame Lagacé a été chaleureusement accueillie par les administrateurs du Bureau.

### **1.3 Des perspectives de croissance du nombre de membres**

Fondé en 2011 à l'initiative de 11 organismes de gestion des élections (OGE), le RECEF compte désormais 18 membres réguliers et sept membres temporaires, au moment d'entreprendre sa 3<sup>e</sup> Assemblée générale.

Les membres :

- |                  |   |
|------------------|---|
| 1. Belgique      | Service Élections du SPF Intérieur;           |
| 2. Bénin         | Commission électorale nationale autonome;     |
| 3. Burkina Faso  | Commission électorale nationale indépendante; |
| 4. Burundi       | Commission électorale nationale indépendante; |
| 5. Cameroun      | Elections Cameroon;                           |
| 6. Canada        | Élections Canada;                             |
| 7. Côte d'Ivoire | Commission électorale indépendante;           |

---

<sup>1</sup> Environ 89 000 euros ou 58 000 000 francs CFA.



8. France	Bureau des élections et des études politiques au Ministère de l'Intérieur;
9. Gabon	Commission électorale nationale autonome et permanente;
10. Guinée	Commission électorale nationale indépendante;
11. Madagascar	Commission électorale nationale indépendante pour la Transition;
12. Mali	Délégation générale des élections;
13. Moldavie	Commission électorale centrale;
14. Niger	Commission électorale nationale indépendante;
15. Québec	Directeur général des élections;
16. RD Congo	Commission électorale nationale indépendante;
17. Rwanda	Commission électorale nationale;
18. Sénégal	Direction générale des élections au Ministère de l'Intérieur.

Les membres temporaires :

1. Centrafrique	Autorité nationale des élections;
2. Comores	Commission électorale nationale indépendante;
3. Djibouti	Direction des élections au ministère de l'Intérieur;
4. Guinée Bissau	Commission nationale des élections;
5. Maurice	Bureau des commissaires électoraux;
6. Mauritanie	Commission électorale nationale indépendante;
7. Tchad	Commission électorale nationale indépendante.

Au début de l'année 2015, la secrétaire générale a procédé à une campagne d'adhésion auprès de plusieurs OGE. Cette démarche a porté fruit, car plusieurs institutions ont procédé à des demandes d'adhésion au RECEF, ce qui explique le nombre élevé de membres temporaires qui doivent être entérinés par l'Assemblée générale 2015.

#### **1.4 Un appui financier de nos partenaires et un engagement des membres**

Le RECEF a été en mesure de réaliser les objectifs qu'il s'était fixés pour l'année 2014, grâce à une contribution financière significative de l'OIF et à l'engagement dévoué de ses membres.

Les revenus du RECEF associés aux cotisations des membres pour l'année 2014 s'élèvent à 9 250 dollars canadiens<sup>2</sup>. L'OIF a généreusement mis à la disposition du RECEF une subvention de 40 000 euros<sup>3</sup> pour soutenir les activités du réseau.



## 1.5 Sommaire financier de l'année 2014

	\$ canadiens	Euros
<b>Revenus de l'année 2014</b>		
• Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 :	49 196 \$	30 300 €
• Subvention 2013 de l'OIF :	16 500 \$	12 000 €
• Subvention 2014 de l'OIF :	54 876 \$	40 000 €
• Cotisations des membres :	11 250 \$	7 600 €
<hr/>		
• Revenus totaux 2014 :	131 822 \$	89 900 €
<b>Dépenses de l'année 2014</b>		
• Assemblée générale de Bamako :	39 554 \$	25 800 €
• Mission élections Québec :	16 963 \$	11 000 €
• Journées réseaux institutionnels :	2 073 \$	1 350 €
• 8 <sup>e</sup> Conférence prot. données pers. :	502 \$	300 €
• Séminaire LEAD de Bruxelles :	58 263 \$	40 300 €
• Frais administratifs et bancaires :	1 790 \$	1 400 €
<hr/>		
• Total des dépenses 2014 :	119 145 \$	80 150 €
<b>Solde de l'année 2014</b>		
• Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 :	12 677 \$	9 750 €

Ce sommaire financier est une simplification des états financiers 2014. Une firme comptable indépendante québécoise, « Lemieux Nolet », a réalisé un « avis au lecteur » qui sera présenté aux membres du réseau lors de la 3<sup>e</sup> Assemblée générale du 2 avril 2015. Le dollar canadien est la monnaie de référence et l'information en euro est présente

<sup>2</sup> Environ 6 600 euros ou 4 350 000 francs CFA.

<sup>3</sup> Environ 56 000 dollars canadiens ou 26 000 000 francs CFA.

à titre indicatif seulement. La conversion entre le dollar canadien et l'euro varie d'un événement à un autre, ce qui peut rendre les comparaisons difficiles dans le temps.

Comme le démontre le tableau de la page précédente, le solde au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le versement de la deuxième tranche de la subvention 2013 de l'OIF en début d'année 2014, ont permis de réaliser un grand nombre d'activités. Ceci s'explique par le fait que le réseau disposait des revenus des années 2013 et 2014 pour financer les seules activités de l'année 2014 et par le fait que la 2<sup>e</sup> Assemblée générale et le séminaire électoral qui se sont tenus en janvier 2014 à Bamako avaient d'abord été planifiés pour décembre 2013.

## 1.6 L'administration du RECEF par le Bureau

Les articles 30,1 et 30,2 des Règlements généraux prévoient que les administrateurs du Bureau sont élus en assemblée générale pour un mandat de deux ans, à l'exception du secrétaire général, qui bénéficie d'un statut permanent au Bureau parce qu'il administre le secrétariat général situé au siège social du réseau. Par conséquent, le mandat des administrateurs s'est amorcé ou a été renouvelé lors de la 2<sup>e</sup> Assemblée générale, qui s'est tenue le 21 janvier 2014 à Bamako, au Mali. Ces mandats sont d'une durée de deux ans et ils sont valables jusqu'à la 4<sup>e</sup> Assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Lors de cette élection, un seul administrateur n'a pas souhaité renouveler son mandat. Il s'agit de M. Stéfan Uritu, vice-président de la Commission électorale centrale de la Moldavie. Les membres du RECEF tiennent à le remercier pour son engagement au sein du Bureau d'août 2011 à janvier 2014. Pour combler ce siège, les membres du RECEF se sont tournés vers M<sup>me</sup> Béatrice Atallah, présidente de la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition de Madagascar. Tous les administrateurs ont été élus à l'unanimité, incluant le président du RECEF, le général Siaka Sangaré, en qui les membres ont renouvelé leur confiance. Voici la liste des administrateurs du Bureau pour les années 2014 :

- |                      |                       |                               |
|----------------------|-----------------------|-------------------------------|
| • Président          | Général Siaka Sangaré | Mali                          |
| • Vice-président     | Marc Tschiggfrey      | France                        |
| • Secrétaire général | Jacques Drouin        | Québec (jusqu'au 11 juillet)  |
|                      | Catherine Lagacé      | Québec (depuis le 12 juillet) |
| • Administrateur     | René Aboghe Ella      | Gabon                         |
| • Administratrice    | Béatrice Atallah      | Madagascar                    |

Il est à noter que les membres ont élu des administrateurs représentant les cinq grandes régions d'où proviennent les membres du RECEF : l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Océan indien, l'Europe et les Amériques.

Au cours de l'année 2014, les membres du Bureau se sont rencontrés à quatre reprises : une fois par l'entremise de conférences téléphoniques et trois fois lors d'activités du réseau. De plus, le secrétaire général a procédé à une consultation des administrateurs du Bureau par correspondance, étant donné la non-concordance des agendas. Voici les dates des réunions du Bureau :

- 21 janvier 1<sup>ère</sup> réunion du Bureau, à Bamako, en marge de l'Assemblée générale 2014;
- 5 mars consultation des administrateurs du Bureau par correspondance;
- 19 mai 2<sup>e</sup> réunion du Bureau, à Paris, en marge des *Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie*;
- 17 septembre 3<sup>e</sup> réunion du Bureau, par conférence téléphonique;
- 4 novembre 4<sup>e</sup> réunion du Bureau, à Bruxelles, en marge du Séminaire de formation portant sur le *leadership et la gestion des conflits par les acteurs électoraux*.

## CHAPITRE 2 : LES ACTIVITÉS D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE ÉLECTORALE ET DE SOUTIEN AUX PROCESSUS ÉLECTORAUX

### 2.1 Des activités en croissance et des moyens financiers limités

Le RECEF a connu une année 2014 bien remplie. Le réseau a été en mesure de réaliser ou de participer à plusieurs événements relatifs à sa mission, notamment :

- 21 janvier Bamako, Mali 2<sup>e</sup> Assemblée générale
- 22-23 janvier Bamako, Mali Séminaire international d'échanges
- 6-8 avril Québec, Canada Programme d'échanges | Élections québécoises
- 20-21 mai Paris, France Journées des réseaux institutionnels de l'OIF
- 23 et 25 mai Paris, France Programme d'échanges | Élections européennes
- 5-7 nov. Bruxelles, Belgique Séminaire de formation LEAD

Malheureusement, compte tenu de son budget restreint, le RECEF n'a pas été en mesure de répondre à toutes les demandes de ses membres. Par exemple, le réseau n'a pas été en mesure de déployer une mission d'observation électorale à l'occasion des élections législatives de la Moldavie du 30 novembre 2014.

De plus, pour chacune des activités ci-dessus, des choix administratifs ont dû être réalisés pour réduire la taille des événements et les dépenses qui y étaient associées. À titre d'exemple, seulement les membres ayant des élections prévues en 2014 et 2015 ont reçu une invitation pour participer au *Programme d'échanges et d'imprégnation des élections générales québécoises*; seuls les participants invités par l'OIF aux *Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie* ont reçu l'invitation à participer au *Programme d'échanges et d'imprégnation des élections européennes* qui se tenaient à Paris durant la même semaine. De plus, le *Séminaire de formation LEAD* a dû être offert sur une période de seulement trois jours, alors qu'il était initialement prévu sur une période de cinq jours. Ces quelques exemples illustrent la nécessité du RECEF de consolider ses revenus afin de jouer un plus grand rôle en matière d'échanges des bonnes pratiques électorales.

Finalement, le président du RECEF, le général Siaka Sangaré, devait représenter le réseau lors de la *8<sup>e</sup> conférence francophone sur la protection des données personnelles*, organisée par l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP). Cet événement, qui devait se tenir les 23 et 24 septembre 2014 à Ouagadougou, au Burkina Faso, a été annulé en raison de la propagation du virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

## 2.2 Assemblée générale du RECEF et Séminaire international d'échanges sur la consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections

Le 21 janvier 2014, le RECEF a tenu sa 2<sup>e</sup> Assemblée générale à Bamako, au Mali. Les 22 et 23 janvier, le RECEF a tenu un important *Séminaire international d'échanges sur la consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections*.

Cet événement a regroupé des représentants de 15 organismes de gestion des élections de l'espace francophone, soit du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Gabon, de la Guinée, de Madagascar, du Mali, de la Moldavie, du Niger, du Québec, de la République démocratique du Congo et du Sénégal. Des partenaires et collaborateurs du RECEF ont aussi participé à cet événement, tels que : l'OIF, la Commission de l'Union Africaine, le Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES), l'École de formation électorale en Afrique centrale (EFEAC), la Fondation internationale pour les Systèmes électoraux (IFES), la Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie du Bénin, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP).

La cérémonie d'ouverture, qui regroupait plusieurs personnalités politiques maliennes, des ministres, ainsi que des ambassadeurs francophones, a été marquée par le discours d'ouverture du Premier ministre, M. Oumar Tatam LY.



*Photographie officielle des participants à l'Assemblée générale*

La 2<sup>e</sup> Assemblée générale a été l'occasion de saluer un bilan fort positif des activités du réseau depuis sa création à Québec en août 2011 et depuis la 1<sup>ère</sup> Assemblée générale, tenue au Gabon en décembre 2012. L'Assemblée générale a accueilli une nouvelle institution membre, soit la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENI-T) de Madagascar, portant à 18 le nombre de membres. Les membres présents ont marqué leur confiance envers le président du Réseau, le Délégué général aux

élections du Mali, le Général Siaka Sangaré, en renouvelant à l'unanimité son mandat pour les deux prochaines années. Ce fut également l'occasion de reconduire les mandats de M. Marc Tschiggfrey, Chef du bureau des élections et des études politiques au Ministère de l'Intérieur de la France, et M. René Aboghe Ella, président de la Commission électorale nationale autonome et permanente du Gabon (CENAP). La nouvelle membre du RECEF, la présidente de la CENI-T de Madagascar, Madame Béatrice Atallah, a été élue à l'unanimité pour compléter le Bureau exécutif du réseau à la suite du départ du représentant de la Commission électorale centrale de Moldavie, M. Stefan Uritu. La composition du Bureau exécutif du RECEF est complétée par le secrétaire général, le directeur général des élections du Québec, M. Jacques Drouin.



### *2<sup>e</sup> Assemblée générale du RECEF*

Le séminaire électoral, qui regroupait plus de 50 personnalités originaires de 15 pays francophones, a permis de riches échanges articulés autour de sept thèmes, lors desquels plusieurs expériences nationales ont été partagées. Les thèmes abordés étaient les suivants :

- Les principaux modèles de structures électorales : évolution et perspectives
- La nomination des administrateurs électoraux et l'indépendance politique
- Le financement des élections et l'aide internationale
- Les relations de l'organisme de gestion des élections avec les autres acteurs électoraux
- Le recrutement et la formation des agents électoraux
- Les centres et les écoles de formation en administration électorale dans l'espace francophone
- Les perspectives de coopération

Afin que l'histoire retienne les discussions de ce séminaire, les délégués ont adopté la *Déclaration du RECEF à Bamako* qui comprend les principales conclusions favorisant des élections apaisées et la confiance des acteurs politiques et des électeurs. Cette déclaration est reproduite à l'annexe 1.

Les délégués concluent notamment que, tout en s'adaptant au contexte politique des différents pays, il est primordial que les organismes de gestion des élections aient des responsabilités bien définies dans la législation afin de permettre des relations harmonieuses et efficaces avec les autres acteurs du processus électoral. Il est également important que la structure et le mode de nomination des administrateurs permettent une gouvernance impartiale et une autonomie de gestion nécessaire au bon déroulement des élections. La mise en place d'institutions permanentes sur l'ensemble du cycle électoral favorise le développement d'une expertise électorale et une consolidation de la gestion des élections d'un scrutin à l'autre, notamment par une planification budgétaire pluriannuelle, le recrutement et la formation d'agents électoraux compétents qui sont à la base d'opérations électorales justes et bien exécutées.



*Le président du RECEF au centre des participants au séminaire électoral*

Dans ses allocutions d'ouverture et de clôture, le président du RECEF, le général Siaka Sangaré, a vivement remercié les autorités maliennes et l'OIF pour leur importante contribution qui a rendu possible la tenue de cette 2<sup>e</sup> Assemblée générale et de ce séminaire électoral.



## **2.3 Programme d'échanges et d'imprégnation des processus électoraux à l'occasion des élections générales québécoises 2014**

Lors des élections générales du 7 avril 2014, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a accueilli une délégation du RECEF dans le cadre d'un programme d'échanges et d'imprégnation des processus électoraux.

Cet événement a permis à douze représentants de huit organismes de gestion des élections de l'espace francophone d'approfondir leur connaissance du système électoral et politique du Québec et d'échanger sur les bonnes pratiques entre professionnels de l'administration électorale.

La veille de l'élection, le 6 avril, le DGEQ a offert un séminaire d'imprégnation sur la politique québécoise et sur les principaux aspects du système électoral du Québec. Ce programme prévoyait les présentations suivantes :

- La campagne électorale du DGEQ : défis et enjeux administratifs;
- L'enjeu de la participation électorale : comprendre le phénomène et stratégie de communication et d'éducation à la démocratie;
- La liste électorale permanente et la révision en période électorale;
- Les opérations électorales prévues au calendrier et les différentes modalités de vote;
- Les opérations électorales le jour du vote : vote, dépouillement et transmission des résultats électoraux;
- La dynamique de la scène politique québécoise et ses acteurs.

Le jour de l'élection, le 7 avril, les participants ont notamment visité les principales installations du DGEQ, certains bureaux de directeurs du scrutin situés dans les circonscriptions électorales, une forme de démembrement au Québec, ainsi que plusieurs bureaux de vote. Les participants ont également observé la fermeture des bureaux de vote, le dépouillement de bulletins de vote et le dévoilement des résultats préliminaires dans le cadre d'une soirée électorale située dans les bureaux du DGEQ.

Le lendemain, le 8 avril, ils ont été accueillis par l'Assemblée nationale du Québec pour recevoir de l'information sur la préparation de cette institution à l'arrivée des députés de la nouvelle législature.



*Les participants au programme d'échanges et d'imprégnation de Québec*

Cet événement a été rendu possible grâce à un soutien financier de l'Organisation internationale de la Francophonie et à l'appui du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec et de l'Assemblée nationale du Québec.

## **2.4 Participation aux Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie**

Les 4<sup>e</sup> Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie se sont tenues à Paris les 20 et 21 mai 2014.

La cérémonie d'ouverture qui était présidée par le secrétaire général de la Francophonie, Son Excellence, M. Abdou Diouf, a notamment été l'occasion de présenter le *Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*. Cet ouvrage, coordonné par l'OIF, a été rédigé conjointement par l'Association du Notariat francophone (ANF), l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) et le RECEF.

Les Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie sont un moment de rencontre et de dialogue entre l'OIF et les principaux représentants des 530 institutions en provenance de 40 pays qui animent les quinze réseaux institutionnels.

La programmation prévoyait trois ateliers de travail :

- Conforter l'action des réseaux dans les secteurs du droit et de la justice
- Renforcer la mobilisation des réseaux en vue d'une meilleure promotion et protection des droits de l'Homme
- Les élections : facteur de paix et de consolidation de la démocratie

Pour l'occasion, l'OIF avait invité plusieurs membres du RECEF en provenance du Mali, du Québec, du Cameroun, de la République démocratique du Congo, de Madagascar et du Burkina Faso. Les membres du RECEF ont grandement contribué à l'animation de l'atelier de travail portant sur les élections.



*Quelques participants du RECEF aux Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie*

## **2.5 Programme d'échange lors des élections européennes 2014**

Les 23 et 25 mai 2014, le Bureau des élections et des études politiques et la Direction de la coopération internationale du ministère de l'Intérieur de la France ont offert un intéressant *Programme d'échanges et d'imprégnation des processus électoraux à l'occasion des élections européennes 2014*. Les membres du RECEF qui étaient présents à Paris à l'occasion des *Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie* ont été invités à participer à ce programme.

Le 23 mai, les participants ont d'abord reçu une formation sur le système électoral français offerte par le Chef du Bureau des élections et des études politiques du ministère de l'Intérieur. En après-midi, ils ont visité les installations de la Société



*Le président du RECEF observant le dépouillement des votes*

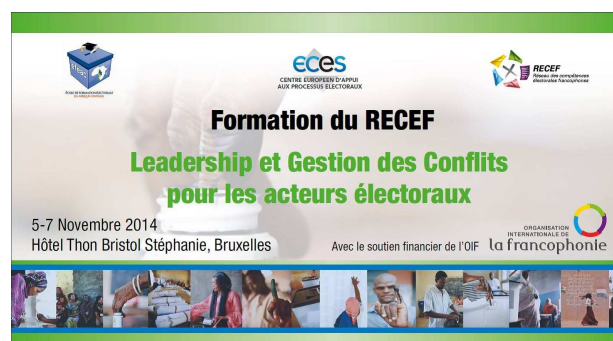
Thalès, qui offre des solutions biométriques pour les processus électoraux.

Le 25 mai, jour du scrutin, les participants ont pu observer les opérations de vote, la clôture d'un bureau de vote et le dépouillement des votes à la Mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. En soirée, ils ont été accueillis au ministère de l'Intérieur pour assister à la présentation du dispositif mis en place pour :

- la coordination de la collecte des résultats à travers le réseau des préfetures;
- le système de transmission des résultats à la presse;
- l'annonce gouvernementale des résultats nationaux;
- et l'analyse des résultats du scrutin.

## 2.6 Séminaire de formation sur le Leadership et la gestion des conflits pour les acteurs électoraux (LEAD)

Du 5 au 7 novembre 2014, à Bruxelles, le RECEF a tenu un important *Séminaire de formation en Leadership et gestion des conflits pour les acteurs électoraux (LEAD)*. La formation a été offerte conjointement par le Centre européen d'appui aux processus électoraux (ECES) et l'École de formation électorale en Afrique centrale (EFEAC). Cet événement a été rendu possible grâce au soutien financier de l'OIF.



Cet événement a regroupé 20 représentants de 11 organismes de gestion des élections de l'espace francophone en provenance de la Belgique, du Bénin, du Burundi, des Comores, de la Côte d'Ivoire, de Madagascar, du Mali, du Québec, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Sénégal.

Dans un contexte où les années 2015 et 2016 s'annoncent déterminantes dans la consolidation de la démocratie en Afrique francophone, le RECEF a souhaité appuyer ses membres en leur offrant ce séminaire de formation spécialisé.



*Photo de famille des participants et des facilitateurs*

Cette formation de trois jours a abordé le leadership et la prévention des conflits électoraux, notamment en identifiant les étapes fragiles du cycle électoral.

Par la suite, les participants ont étudié les différentes stratégies pour prévenir les conflits électoraux comme :

- l'utilisation d'alertes précoces;
- l'apprentissage des méthodes et des mécanismes de gestion des conflits et des risques électoraux;
- et les différents processus de médiation et de négociation lorsqu'il y a une tension associée à l'organisation des élections.

Finalement, les participants ont abordé :

- la gestion du changement, appliquée au contexte électoral;
- et le perfectionnement des applications pratiques du leadership en matière électorale, notamment par l'entremise d'échanges des expériences vécues dans les onze pays représentés à ce séminaire et par des mises en situation concrètes.

Au terme de ce séminaire, les participants ont reçu un certificat de formation d'ECES.



*Remise des certificats de formation*

## **2.7 Les échanges d'expertises entre les membres et la participation aux missions de l'OIF**

L'année 2014 a également été marquée par la réalisation de nombreuses missions d'accompagnement des processus électoraux, de missions de formation électorale, de missions d'information et de contacts et de missions d'observation électorale réalisées par l'OIF.

Plusieurs représentants d'institutions membres du RECEF ont pris part à un grand nombre de ces missions francophones. Le RECEF remercie l'OIF pour sa confiance et se dit fier de pouvoir travailler en étroite collaboration avec son institution mère. Le RECEF réitère son offre d'expertise électorale à l'OIF dans le cadre de ses activités d'appui aux processus électoraux.

## CHAPITRE 3 : LES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT, LES PUBLICATIONS, LES PARTENARIATS ET LES DISTINCTIONS

Un autre volet de la mission du RECEF est de favoriser la recherche et le rayonnement du savoir électoral en langue française. De plus, le RECEF entretient des partenariats avec plusieurs organisations internationales qui œuvrent dans le domaine électoral. Le RECEF s'inscrit ainsi en complémentarité dans l'offre de soutien aux activités électorales francophones et comme un collaborateur des autres organisations œuvrant également à cette fin.

### 3.1 Le site Web du RECEF et le rayonnement du savoir électoral francophone

Le site Internet du RECEF ([recef.org](http://recef.org)) est une source d'information importante sur les activités électorales francophones. En effet, les *actualités* informent les membres sur les activités du réseau, le *calendrier* indique les activités électorales des pays membres de l'OIF et les *fiches pays* présentent l'information de base sur l'organisation des élections dans les pays membres du réseau.

Le site Web présente également les rapports d'activité, les publications et les déclarations officielles du réseau. Le RECEF publie également un important savoir électoral au sein de sa bibliothèque virtuelle.

#### La bibliothèque électorale virtuelle

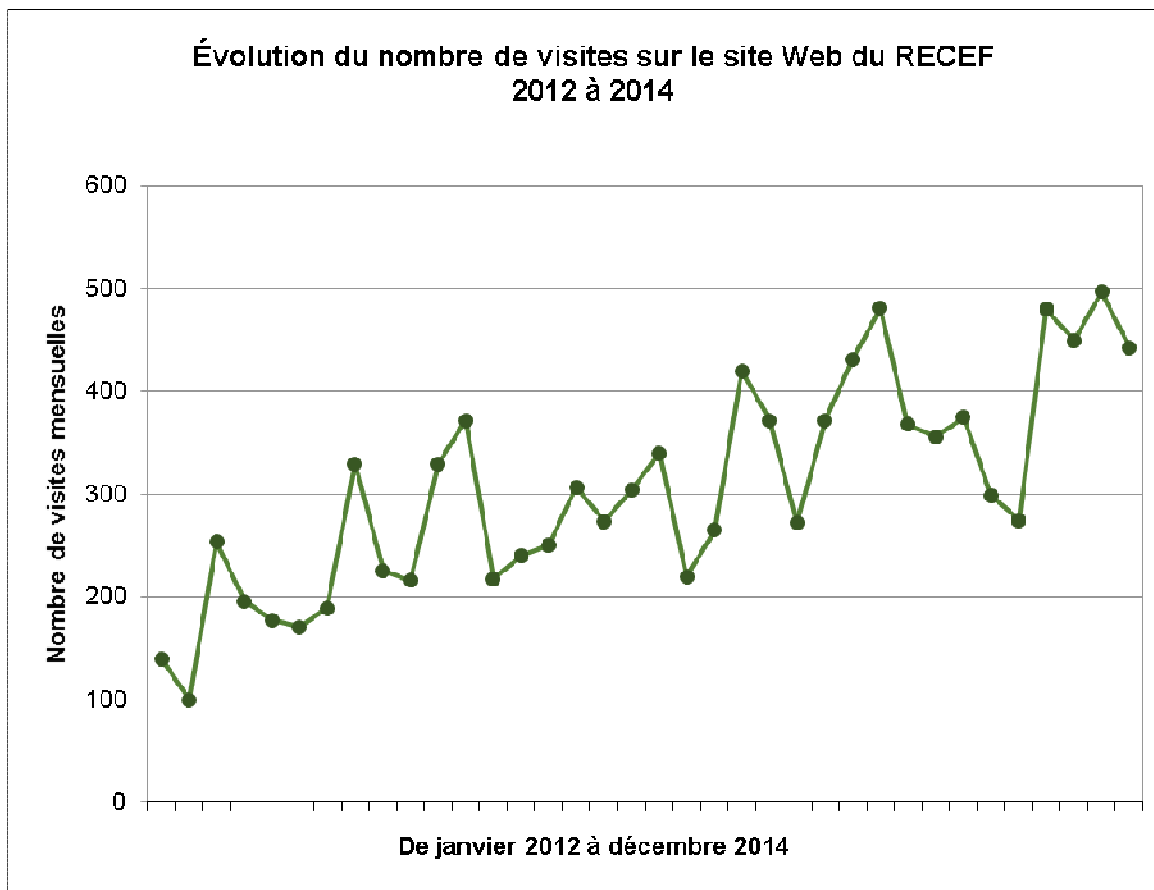
La bibliothèque virtuelle, qui compte plus de 200 titres, est une source de documentation incontournable en matière d'administration électorale dans l'espace francophone. Elle contient des documents de recherche et d'analyse sur différentes problématiques électorales, les législations électorales et des documents relatifs aux organismes de gestion des élections de la Francophonie.

La bibliothèque virtuelle assure une meilleure circulation du savoir électoral francophone pour l'ensemble des membres, tout en contribuant au rayonnement de la littérature électorale francophone. Elle assure également une libre circulation des nombreuses publications, entre les pays du Nord et les pays du Sud.

#### Une consultation du site Web en croissance

Lors de son lancement en 2012, le site Web du RECEF avait connu une consultation d'un peu plus de 2 500 visites en provenance de 81 pays. En 2013, près de 3 500 visites ont été enregistrées en provenance de 121 pays, soit une augmentation de 30 % du nombre de

visites par rapport à 2012. En 2014, le nombre de visites avoisinait les 5 000 visites, pour une augmentation de près de 40 % par rapport à l'année 2013. Des internautes de 154 pays différents ont consulté le site Web du RECEF depuis sa mise en ligne en 2012.



Les dix États ayant le plus consulté le site Internet du RECEF depuis 2012 sont, dans l'ordre : la France, le Québec, la Belgique, le Canada, les États-Unis, le Mali, le Bénin, le Brésil, le Cameroun, et la République démocratique du Congo.

### 3.2 Traduction de l'anglais vers le français de chapitres de l'encyclopédie du Réseau du Savoir électoral ACE

En 2014, le RECEF a renouvelé son partenariat avec le Réseau du savoir électoral ACE, qui offre notamment une encyclopédie électorale sur son site Internet ([aceproject.org](http://aceproject.org)).

Après avoir procédé à la traduction du chapitre de l'encyclopédie électorale ACE portant sur la *Délimitation des circonscriptions électorales* en 2013, le RECEF a procédé à la traduction du chapitre





portant sur le *Cadre juridique* en 2014.

Ces traductions, que l'on peut télécharger gratuitement sur le site Web du RECEF, contribuent directement au rayonnement du savoir électoral en langue française et le RECEF est fier de cette réalisation.

### 3.3 Publication du Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles

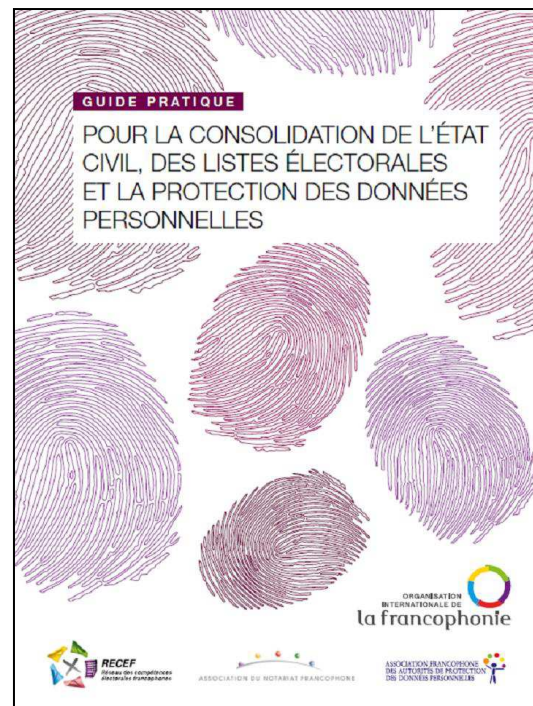
Une des belles réalisations de l'année 2014 est la publication, par l'OIF, du *Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles* à l'occasion des *Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie*, le 20 mai 2014. Le RECEF a été un des trois réseaux à contribuer à la rédaction de ce guide pratique.

En 2012, devant la problématique de confection de listes électorales consensuelles, l'OIF a confié la responsabilité à trois de ses réseaux institutionnels de former un groupe de travail qui aurait pour mandat d'étudier cette problématique d'une manière transversale et de proposer un outil pour aider les États francophones à répondre aux enjeux que pose la confection des listes électorales.

Pendant deux ans, l'Association du Notariat francophone (ANF), l'Association francophone des Autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) et le RECEF ont travaillé conjointement à la compréhension de cet univers complexe et technique. L'OIF, avec l'appui de ces trois réseaux institutionnels, propose maintenant un *Guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles*.

Ce guide pratique est un outil incontournable pour tous les organismes de gestion des élections qui travaillent à la consolidation d'une gouvernance démocratique dans l'espace francophone.

Le Guide propose la création d'un registre national des électeurs permanent qui s'appuie sur un registre d'état civil fiable et centralisé. Le registre national des électeurs est mis à jour périodiquement par des sources d'information de l'État, dont la plus importante est le registre



d'état civil. L'information nécessaire à l'administration électorale, comme l'association d'un électeur à un bureau de vote, est actualisée par des révisions périodiques ou préélectorales, qui permettent de produire les listes électorales définitives utilisées pour l'organisation des élections.

Cette démarche est inspirée de diverses expériences positives, notamment de l'Europe et de l'Amérique du Nord, et elle permet de répondre aux enjeux actuels de confection des listes électorales.

La méthodologie proposée dans le Guide permet notamment:

- une réduction du coût de confection des listes électorales;
- une plus grande actualisation et une amélioration de la qualité des listes électorales;
- l'appropriation nationale de l'expertise nécessaire à la gestion d'une base de données d'électeurs;
- et une meilleure protection de l'information personnelle des électeurs.

Depuis la Déclaration de Bamako en 2000, les États francophones ont réalisé des pas de géants dans la consolidation d'une culture démocratique forte. Ce guide permettra de gravir un étage supplémentaire dans la construction de l'édifice de la démocratie.

### 3.4 Publication du Rapport synthèse du séminaire international d'échanges sur la consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections

Comme il l'avait réalisé en 2013, avec la publication du rapport synthèse sur *La biométrie en matière électorale : enjeux et perspectives*, le RECEF a publié un deuxième rapport synthèse issu de son séminaire électoral de 2014. En octobre 2014, le réseau a ainsi publié le rapport synthèse sur *La consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections*.

Ce rapport est une synthèse des nombreuses présentations et des riches échanges qui ont été réalisés lors du séminaire international d'échanges réalisé à Bamako les 22 et 23 janvier 2014.



Cette synthèse a été rédigée par l'équipe du secrétariat général du RECEF et elle a pour objectif de garder une trace historique de cet important séminaire et de faire rayonner les riches expériences électorales nationales de l'espace francophone.

Le rapport est articulé autour de sept chapitres correspondant aux thèmes abordés lors de ce séminaire. De plus, ce rapport présente les principales recommandations retenues lors des échanges du séminaire pour consolider et professionnaliser les OGE.

Ce rapport synthèse est disponible gratuitement sur le site Web du RECEF et dans une édition papier.

### 3.5 Décoration de l'Officier de l'Ordre national de Madagascar



Le président du RECEF et délégué général aux élections du Mali, le général Siaka Sangaré, a été décoré de la médaille de l'Officier de l'Ordre national de la République de Madagascar en reconnaissance de la qualité de l'accompagnement du processus électoral qu'il a effectué auprès de la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENI-T) de Madagascar.

Le général Sangaré a effectué plus de dix missions sur la Grande Île entre le coup d'État de mars 2009 et l'élection du président de la République de Madagascar en décembre 2013. Il a réalisé ce travail à titre d'expert électoral de l'OIF.

Il dédie cette médaille au secrétaire général de l'OIF, Son Excellence, M. Abdou Diouf, en reconnaissance de l'œuvre grandiose qu'il a accomplie à la tête de cette organisation pendant les douze dernières années. Il tient également à remercier et à transmettre sa profonde gratitude aux employés de l'OIF et aux experts électoraux ayant travaillé à ses côtés dans l'accompagnement du processus électoral malgache, et avec lesquels il partage cet honneur.

## LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### Bilan positif de l'année 2014

L'année 2014 fut une année charnière pour le RECEF : c'est l'année où le réseau a entrepris son envol. Le nombre d'activités réalisées afin de remplir sa mission a été décuplé par rapport aux années 2012 et 2013. Le nombre de membres est en croissance, le site Web est de plus en plus visité et les publications s'accumulent.

La roue tourne rapidement et un des défis pour l'année 2015 sera de maintenir cette vitesse de croisière. Afin d'y parvenir, le RECEF devra notamment consolider et diversifier son financement.

### Consultation des membres

À la fin de l'année 2014, les administrateurs du Bureau ont pris la décision de procéder à un bilan des premières années d'existence du réseau et de procéder à une consultation des membres pour identifier les activités et les thématiques à prioriser dans l'élaboration de la planification des activités à venir en 2015 et en 2016. Au cours des deux prochaines années, d'importantes élections se tiendront dans l'espace francophone et le RECEF souhaite être en adéquation avec les besoins des membres.

Près de la moitié des 18 membres ont répondu à la consultation et les réponses sont très positives relativement au bilan des premières années du réseau et très instructives pour les années 2015 et 2016. La consultation était basée à la fois sur des questions fermées (quantitatives) et des questions ouvertes (qualitatives). Voici un tableau illustrant les réponses aux questions fermées.

Synthèse des réponses aux questions quantitatives					
Thèmes abordés	Niveau de satisfaction				
	Très		moyen		Peu
Satisfaction sur les activités réalisées depuis 2011	6	2	0	0	0
Activités pertinentes	3	5	0	0	0
Qualité de gestion du RECEF	5	3	0	0	0
Information transmise aux membres	4	3	1	0	0
Qualité des publications du RECEF	6	2	0	0	0
Qualité de l'information du site Web	4	4	0	0	0
Qualité de l'information de la bibliothèque virtuelle	1	6	1	0	0

L'autre partie de la consultation était basée sur des questions ouvertes. Les réponses sont résumées dans la présente partie :

- La très grande majorité des répondants (7/8) est en accord avec l'idée d'organiser un séminaire électoral en même temps que l'assemblée générale annuelle.
- Les trois thèmes les plus populaires pour les prochains séminaires électoraux du réseau sont :
  - la logistique des opérations électorales (4/8);
  - la confection, l'impression, l'entreposage et l'acheminement des bulletins de vote (4/8);
  - la communication électorale et les relations avec les médias (4/8).
- La totalité des répondants (8/8) trouve que les missions d'échanges et d'imprégnation à l'occasion d'élections sont des activités pertinentes et que de telles missions devraient à nouveau être organisées dans le futur. À cet effet, six répondants ont évoqué la possibilité de tenir un tel séminaire d'échanges et d'imprégnation lors des prochaines élections dans leur pays.
- Relativement à l'aide que le RECEF peut apporter à ses membres, plusieurs propositions ont été formulées :
  - organisation de séminaires et échanges des bonnes pratiques électorales;
  - formation électorale et renforcement des capacités;
  - organisation de missions d'observation électorale;
  - renforcement des capacités techniques et organisationnelles des OGE.
- Selon les répondants, les priorités du RECEF pour les années 2015 et 2016 sont :
  - continuer la professionnalisation des OGE et le renforcement de leurs capacités;
  - réfléchir sur les enjeux et nouveaux défis électoraux;
  - réaliser des missions d'évaluation des OGE et de leurs activités par les pairs;
  - élaborer et mettre à disposition des guides pratiques.

Cet exercice a été très constructif pour les administrateurs du Bureau et pour la rédaction du Plan d'action 2015 du réseau.

### **Perspectives pour 2015 et 2016**

En 2015 et en 2016, il y aura plusieurs élections déterminantes pour la stabilité de la démocratie dans plusieurs pays de l'espace francophone. Le RECEF souhaite outiller et appuyer ses membres pour que ces élections soient administrées avec professionnalisme. Dans son Plan d'action 2015, le RECEF souhaite organiser plusieurs activités en ce sens.

D'abord, les membres seront invités à participer à la *12<sup>e</sup> Conférence annuelle des administrations électorales européennes* qui se tiendra à Bruxelles les 30 et 31 mars. Le thème de cette conférence est : « Garantir la neutralité, l'impartialité et la transparence des élections : le rôle des administrations électorales ». La participation à cette conférence, aux côtés des homologues des démocraties européennes, sera fort enrichissante pour les membres du réseau.

Le RECEF profitera de cet événement pour tenir son séminaire électoral annuel, le 1<sup>er</sup> avril, et pour tenir sa 3<sup>e</sup> Assemblée générale, le 2 avril. Le thème retenu pour le séminaire électoral annuel du RECEF est : « La sécurisation, la centralisation, le traitement et la publication des résultats électoraux ». La centralisation et l'annonce des résultats électoraux constituent des étapes très importantes lors d'une élection. Le RECEF souhaite que ses membres échangent sur les bonnes pratiques en la matière, de façon à favoriser l'acceptation des résultats par les acteurs politiques des pays membres du réseau.

Fort des expériences fructueuses de 2014 au Québec et en France, le RECEF souhaite profiter de l'élection dans un pays membre pour organiser un nouveau programme d'échanges et d'imprégnation des processus électoraux.

Conjointement aux efforts de l'OIF, le RECEF planifie également d'appuyer la mise en place et la consolidation d'organismes de gestion des élections professionnels et permanents. Le réseau souhaite également favoriser l'entraide électorale entre ses membres.

Finalement, le RECEF souhaite poursuivre ses activités favorisant le rayonnement international du savoir électoral en langue française, notamment en publiant un rapport synthèse de son séminaire portant sur les résultats électoraux et en appuyant la recherche et la traduction du savoir électoral en langue française, comme il l'a fait lors des deux dernières années.

La force du RECEF réside dans l'engagement de ses membres. En quelques années, une véritable confrérie d'administrateurs d'élections a été créée et le partage des bonnes pratiques électorales permet à tous les membres d'améliorer leurs propres pratiques. En 2015 et 2016, les défis électoraux s'annoncent grands pour plusieurs pays de la Francophonie. Ces défis n'auront d'égal que la détermination des administrateurs d'élections à les relever, et le RECEF sera là pour les appuyer.

## ANNEXE : LA DÉCLARATION DU RECEF À BAMAKO

**Nous**, représentantes et représentants des organismes de gestion des élections du Réseau des compétences électorales francophones (RECEF) réunis à Bamako, les 21, 22 et 23 janvier 2014 dans le cadre de la 2e Assemblée générale et du Séminaire électoral d'échanges sur la consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections, en présence des représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie et des partenaires maliens et internationaux;

**Rappelant** la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 dans le cadre du Symposium sur le bilan des pratiques de la Démocratie, des Droits de l'homme et des Libertés dans l'espace francophone;

**Réitérant** notre volonté de poursuivre la concertation entre les organisations membres du RECEF, le partage de l'expertise électorale et le renforcement des capacités des institutions des États et gouvernements membres de l'OIF afin de favoriser dans l'espace francophone, la tenue régulière d'élections, libres, transparentes et crédibles;

**Nous réjouissons** de la qualité des travaux du Séminaire qui ont permis de tirer des enseignements importants, favorisant la consolidation et la professionnalisation de la gestion des élections et conséquemment, des élections apaisées et l'établissement de la confiance des acteurs politiques et des électeurs dans le processus électoral :

- à travers la revue des principaux modèles de structures électorales issus de l'histoire politique de chaque pays, les principes directeurs constants demeurent l'intégrité, l'impartialité, la transparence, le professionnalisme et l'efficacité dont la mise en œuvre rigoureuse est à même de garantir des élections libres, transparentes et crédibles;
- les instruments juridiques relatifs aux élections doivent assurer l'impartialité de l'organisme de gestion des élections, garantir une autonomie de gestion nécessaire au bon déroulement des élections et l'établissement de relations harmonieuses et efficaces avec les autres acteurs du processus électoral, de plus, la législation électorale doit pouvoir s'adapter en permanence, dans un cadre d'échanges consensuels entre l'OGE et les principaux acteurs politiques;
- la mise en place d'un organisme de gestion des élections permanent sur l'ensemble du cycle électoral favorise le développement d'une expertise électorale et la consolidation de l'expérience cumulée dans la gestion des élections d'un scrutin à l'autre, notamment par le recrutement et la formation d'agents électoraux compétents qui sont à la base d'opérations électorales justes et bien exécutées;

- l'échange de bonnes pratiques et le soutien des centres et des écoles de formation en administration électorale, ainsi que d'organisations internationales, sont des voies à privilégier dans les perspectives de coopération en matière électorale, notamment dans le cadre de la professionnalisation des OGE dans l'espace francophone.

Sur cette base,

**Recommandons :**

1. *aux chefs d'États et de gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie de :*

- poursuivre la mise en place et la consolidation d'organismes permanents, impartiaux et professionnels et garantissant la transparence et la crédibilité des élections;
- anticiper les dépenses électorales dans la programmation budgétaire conformément aux exigences du cycle électoral ;
- créer une banque régionale de matériels électoraux dans le cadre d'une mutualisation des moyens pour réduire le coût des élections ;
- insérer des programmes d'éducation civique électorale dans les systèmes de l'enseignement secondaire et supérieur afin de développer la culture démocratique et favoriser la participation des citoyens aux élections et au référendum.

2. *aux organismes de gestion des élections de :*

- administrer les élections dans la plus grande neutralité politique et favoriser la concertation des acteurs institutionnels et non institutionnels dans les prises de décisions ;
- favoriser le développement d'un sentiment de confiance dans la gestion des élections par une transparence totale de ses actions ;
- privilégier le recrutement d'agents électoraux sur la base des compétences, leur assurer une bonne formation pour permettre le développement d'une expertise électorale francophone de pointe ;
- mutualiser le matériel électoral au niveau sous-régional de manière à réduire sensiblement les coûts des élections.

3. *à l'Organisation internationale de la Francophonie de :* poursuivre ses efforts d'accompagnement des processus électoraux en conformité avec la Déclaration de Bamako, ainsi que son soutien aux activités du RECEF ;



4. *aux centres et aux écoles de formation électorale et aux autres organisations internationales de* : poursuivre leurs efforts de soutien aux organismes de gestion des élections et favoriser la complémentarité des actions et le développement d'activités conjointes de façon à démultiplier les résultats ;
5. *au RECEF et à ses membres de* :
  - poursuivre les échanges de bonnes pratiques et travailler au développement d'une synergie électorale entre les membres afin de permettre à tous de s'inspirer quotidiennement des bonnes pratiques ;
  - développer et consolider le partenariat avec les autres réseaux électoraux ayant les mêmes buts que le RECEF ainsi qu'avec l'Association mondiale des administrateurs électoraux.

***Exprimons :***

Leur profonde gratitude aux Autorités maliennes et à l'Organisation internationale de la Francophonie pour leur appui à l'organisation de ces assises qui ont permis aux participants d'échanger sur les bonnes pratiques permettant de consolider et de professionnaliser la gestion des élections.

Fait à Bamako

Le 23 janvier 2014

Les participants